

DEMANDE DE L'AIDE ÉNERGIES

L'aide énergies est une aide financière de 50 € qui vise à soutenir les ménages val-de-marnais face à la hausse actuelle du coût des énergies (gaz, électricité, bois, fuel), en complément des aides nationales existantes.

Vous pouvez demander l'aide en envoyant ce formulaire rempli, accompagné des pièces justificatives, à l'adresse suivante :

Aide énergies – DASIPE
 Département du Val-de-Marne – Immeuble des Solidarités
 94054 Créteil Cedex

Pour une réponse plus rapide, vous pouvez faire votre demande en ligne sur :

www.valdemarne.fr/aide-energies



Pour bénéficier de l'aide énergies, vous devez :

- résider dans le Val-de-Marne ;
- avoir déclaré vos revenus 2021 dans le Val-de-Marne ;
- avoir un revenu fiscal de référence conforme au barème ci-contre.

Barème Aide énergies Département du Val-de-Marne	Revenu Fiscal
Personne seule	De 17 401 € à 20 850 €
Couple sans enfant ou famille monoparentale avec 1 enfant	De 26 100 € à 31 275 €
Couple avec 1 enfant ou famille monoparentale avec 2 enfants	De 31 320 € à 37 530 €
Couple avec 2 enfants ou famille monoparentale avec 3 enfants	De 36 540 € à 43 785 €
Couple avec 3 enfants ou famille monoparentale avec 4 enfants	De 41 760 € à 50 040 €
Couple avec 4 enfants ou famille monoparentale avec 5 enfants	De 46 980 € à 56 295 €
Par enfant supplémentaire	5 583 €

DEMANDEUR

M. Mme

Nom : _____ Prénom(s) : _____

Nom de naissance : _____ Date de naissance : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Adresse : _____

Bâtiment/escalier : _____

Code postal : |_|_|_|_|_|_| Ville : _____

Email : _____

Téléphone fixe : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Téléphone portable : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Pièces justificatives à fournir :

- La copie recto-verso de **l'impôt sur les revenus de 2021 – Avis d'impôt établi en 2022** du foyer
- **La dernière facture d'énergie** (électricité, gaz, fioul) du foyer ;
- **Le relevé d'identité bancaire (RIB)** du demandeur ;
- **La pièce d'identité** du demandeur (carte nationale d'identité, titre de séjour ou passeport).

Attention : les documents doivent être entièrement lisibles.

J'accepte que le Département m'envoie des informations et le cas échéant, me contacte pour toute action ou manifestation départementale.

Oui Non

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à une demande d'Aide énergies. La direction départementale de l'Action sociale est la destinataire de ces données. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une

limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et vous disposez du droit de retirer votre consentement en écrivant à « Monsieur le Président du Département du Val-de-Marne - Hôtel du Département - Direction de l'Action sociale, de l'insertion et des parcours emploi - Aide énergies - 94054 Créteil cedex » ou en utilisant le formulaire de contact sur www.valdemarne.fr/contact - catégorie « Données personnelles (CNIL, RGPD) ». Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Pour nous contacter : M. le Président du Département du Val-de-Marne
 Hôtel du Département - Direction de l'Action sociale, de l'insertion et des parcours emploi
 Aide énergies - 94054 Créteil cedex
 ou par formulaire de contact : www.valdemarne.fr/contact

